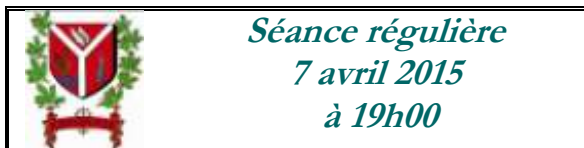


MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance régulière, tenue le 7 avril 2015, à 19 h, est présidée par le maire, monsieur Gilles Tremblay, en présence des conseillers suivants: monsieur Gaétan Labelle, madame Nathalie Evrard, madame Nicole Viens, monsieur Normand Bois, madame Sylvie Potvin et monsieur Yves Laurendeau.

Madame Manon Lalonde, secrétaire exécutive adjointe est également présente.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2015-04-072

Ouverture de la séance

Il est proposé par madame Nicole Viens
et résolu

QUE,

La présente séance est ouverte à 19 h, en gardant le varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DES PROCÈS- VERBAUX

2015-04-073

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau
et résolu

QUE,

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-04-074

Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 2 mars 2015

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 2 mars 2015;

Il est proposé par madame Nathalie Evrard
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville adopte le procès-verbal ci-haut mentionné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. RAPPORT DES COMITÉS

Gaétan Labelle siège n° 1
Transport, Bâtiments municipaux

Nicole Viens siège n° 2
Ressources humaines, Transport adapté, Matière résiduelle, O.M.H., Urbanisme, Centre Saint-Paul/Bibliothèque, Traitement des eaux usées

Nathalie Evrard siège n° 3
Politique familiale, Centre Saint-Félix/Loisirs, Parcs et Terrains

Normand Bois siège n° 4
Sécurité publique, Transport, Aqueduc, Traitement des eaux usées

Sylvie Potvin siège n° 5
Ressources humaines, Bâtiments municipaux, Coop Santé, Urbanisme

Yves Laurendeau siège n° 6
Sécurité publique, Centre Saint-Félix/Loisirs, Aqueduc, Parcs et Terrains

4. RAPPORT DES DÉPARTEMENTS/URBANISME ET VOIRIE

Le rapport en urbanisme, travaux publics et aqueduc et la liste des permis ont été déposés pour le mois de mars 2015.

5. DOSSIERS À TRAITER

5.1. 2015-04-075

Renouvellement d'abat poussière avec Multi Routes Inc.

ATTENDU QUE Multi Routes nous propose de renouveler notre commande d'abat poussière (chlorure de magnésium 30% liquide) pour l'été 2015 au même taux et mêmes conditions que 2014 soit 0.295 \$ le litre pour un montant de 8 850.00 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Normand Bois
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise l'achat de 30 000 litres d'abat poussière pour un total de 9 291.39 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2. 2015-04-076

Nomination – Représentante des citoyens au HLM

ATTENDU QU' un représentant des citoyens doit être nommé au conseil du HLM de Chénéville;

ATTENDU QUE madame Jocelyne Lirette propose sa candidature;

ATTENDU QUE cette nomination est pour une période de trois (3) ans;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nicole Viens
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte la candidature de madame Jocelyne Lirette à titre de représentante des citoyens pour le HLM de Chénéville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.3. 2015-04-077
Gala Papineau 2015**

ATTENDU QUE dans le cadre du Gala Papineau 2015, treize (13) citoyens sont en nomination;

ATTENDU QUE la municipalité défrayera le coût des billets pour les nominés au montant de 20.00 \$ chacun;

ATTENDU QUE cette dépense sera en partie remboursée par les revenus de l'événement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise la dépense au montant de 260.00 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.4. 2015-04-078
Jours J-BMR – Signature d'entente de participation**

ATTENDU QUE dans le cadre de l'événement Jours J-BMR la municipalité doit mandater madame Suzanne Prévost, directrice générale pour signer l'entente de participation à l'événement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville mandate madame Suzanne Prévost, directrice générale pour signer l'entente de participation à l'événement Jours J-BMR pour un (1) an, soit pour l'édition 2015 qui se déroulera les 6 et 7 juin prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5. 2015-04-079

Jours J-BMR – Demande d’affichage sur le territoire

ATTENDU QUE dans le cadre de l’événement Jours J-BMR, nous devons autoriser l’affichage pour une durée de trente (30) jours sur notre territoire pour l’édition 2015;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Normand Bois
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise madame Mélissa Brousseau, responsable de l’événement Jours J-BMR à afficher pour une durée de trente (30) jours, sur notre territoire, pour l’édition 2015 et ce tout en respectant le règlement d’affichage de la municipalité.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

5.6. 2015-04-080

Jours J-BMR – Demande de passage sur notre territoire

ATTENDU QUE dans le cadre de l’événement Jours J-BMR, nous devons autoriser une demande de permis d’événement au Ministère des Transports du Québec afin de circuler à vélo sur notre territoire pour l’édition 2015;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nathalie Evrard
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise madame Mélissa Brousseau, responsable de l’événement Jours J-BMR à faire une demande de permis d’événement au Ministère des Transports du Québec afin de circuler à vélo sur notre territoire pour l’édition 2015 qui se déroulera le 6 et 7 juin prochain;

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

5.7. 2015-04-081

Soumissions Site Web

ATTENDU QUE Smith soumissionne pour un montant de 8 625.00 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE Bonzaï Communication soumissionne pour un montant de 6 975.00 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE Yan Marchildon Graphiste soumissionne pour un montant de 4 575.00 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE TC Média-PME/go soumissionne pour un montant de 1 849.00 \$ plus les taxes applicables ainsi qu’un plan

annuel avec hébergement, support illimité et suivi d'une heure par mois pour le référencement et suivi de notre profil sur web local pour 99.00 \$ par mois;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte la soumission de TC Média-PME/go pour un montant total de 2 125.89 \$ taxes incluses;

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte la soumission de TC Média-PME/go pour le plan annuel pour un total de 113.83 \$ par mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.8. 2015-04-082

Remplacement nettoyeur à pression – Résolution 2014-12-306

ATTENDU QUE l'appareil acheté en décembre 2014 doit être branché sur le 220 volts;

ATTENDU QUE notre garage n'a pas de prise 220 volts;

ATTENDU QUE Pièces PICHÉ Papineauville nous offre de remplacer l'appareil et de nous offrir le modèle à gaz pour un supplément de 1 480.00 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE l'appareil à gaz nous permettra de faire les travaux de déglacage des trous d'homme et calvettes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le remplacement de l'appareil pour un supplément de 1 701.63 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.9. 2015-04-083

Demande de prolongement de délai – Travaux à l'Hôtel-de-Ville exigés par MRC de Papineau – Service de sécurité incendie

ATTENDU QUE les travaux exigés par la MRC de Papineau – Service de sécurité incendie ne sont pas complètement terminés;

ATTENDU QUE nous devons faire une demande de prolongement de délai auprès de la MRC de Papineau;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise l'envoi d'une demande de prolongement du délai jusqu'au 20 décembre 2015 au Service de sécurité incendie de la MRC de Papineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.10. 2015-04-084

Nomination d'une personne désignée – Coordonnateur local des cours d'eau

ATTENDU QU' aux fins de la réalisation des objets de l'Entente, la municipalité doit désigner un (e) employé (e) qui agit à titre de coordonnateur des cours d'eau sur le territoire et exerce les pouvoirs de personne désignée au sens de l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales*.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville désigne monsieur Pierre Blanc, inspecteur municipal, à titre de personne désignée au sens de l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales* pour l'application de l'Entente intermunicipale avec les municipalités locales du territoire de la MRC de Papineau concernant l'application des règlements, le recouvrement des créances et la gestion des travaux prévus aux cours d'eau;

QUE,

Copie de la présente résolution soit acheminée à la MRC de Papineau pour ratification par voie de résolution, tel que prévu à l'article 3 de ladite Entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.11. 2015-04-085

Nomination d'un pro-maire pour l'année 2015

ATTENDU QU' une personne doit représenter la municipalité advenant une absence du maire;

ATTENDU QUE la nomination et pour une période d'un an;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nicole Viens
et résolu

QUE,

Madame Sylvie Potvin soit nommée pro-maire pour l'année 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.12. 2015-04-086

Fin de l'entente CDMR – 31 mars 2016

ATTENDU QUE suite à la réunion CDMR du 26 février dernier, il est recommandé de mettre fin à l'entente en date du 31 mars 2016;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Normand Bois
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville entérine le document, préparé et accepté, de mettre fin à l'entente en date du 31 mars 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. CORRESPONDANCE

C-001 Installation du drapeau «Ruban Vert» pendant la semaine nationale du don d'organes et de tissus du 19 au 26 avril 2015

2015-04-087

Installation du drapeau «Ruban Vert» pendant la semaine nationale du don d'organes et de tissus du 19 au 26 avril 2015

ATTENDU QUE la semaine du don d'organes et de tissus se tiendra du 19 au 26 avril 2015;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise de faire hisser le drapeau «Ruban Vert» à l'Hôtel-de-Ville du 19 au 26 avril 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-002 Demande de salle sans frais – COOP Santé – Assemblée générale

2015-04-088

Demande de salle sans frais – COOP Santé – Assemblée générale

ATTENDU QUE l'Assemblée générale de la COOP Santé aura lieu samedi le 23 mai 2015 de 9h00 à 13h00;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le prêt du gymnase à la
COOP Santé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-003 Demande d'appui – Comité Action Montpellier – Projet Fonds de lutte à
la pauvreté

2015-04-089

**Demande d'appui – Comité Action Montpellier – Projet Fonds de lutte à
la pauvreté**

ATTENDU QUE le Comité Action Montpellier est désireux de s'impliquer
auprès de nos citoyens démunis en créant un projet
novateur pour les gens du nord de la Petite-Nation;

ATTENDU QUE ce comité a fait une demande de subvention auprès du
Fonds de lutte à la pauvreté du CLD Papineau;

ATTENDU QUE ce comité nous demande de mandater un de nos
conseillers pour faire le pont entre eux et notre conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville appuie le Comité Action
Montpellier;

QUE,

Madame Nathalie Evrard est nommée responsable de ce dossier auprès du
Comité Action Montpellier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-004 Réclamation Boutique Unisex – 50, rue Principale

2015-04-090

Réclamation Boutique Unisex – 50, rue Principale

ATTENDU QUE la propriétaire présente au conseil la facture relative au gel
d'eau à son commerce;

ATTENDU QUE la facture est au montant de 315.00 \$ plus les taxes
applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nathalie Evrard
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement de la facture soumise au montant de 362.17 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-005 Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale 2015

2015-04-091

Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale 2015

ATTENDU QU' la Semaine de la santé mentale se déroule du 4 au 10 mai et que le slogan «Prenez une pause, dégagez votre esprit» souhaite démontrer que les pauses ont un impact positif sur la santé globale des Québécoises et des Québécois en permettant le ressourcement et en évitant l'épuisement;

ATTENDU QUE les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

ATTENDU QUE le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

ATTENDU QU' il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne en proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville proclame par la présente la semaine du 4 au 10 mai 2015 **Semaine de la santé mentale** et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices «de la pause» pour prendre soin de sa santé mentale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-006 Demande de soutien 5e édition marathon de Papineauville

2015-04-092

Demande de soutien 5e édition marathon de Papineauville

ATTENDU QUE le projet marathon de Papineauville aura lieu le 14 mai 2015;

ATTENDU QUE cette activité consiste à promouvoir les bonnes habitudes de vie et la saine alimentation;

ATTENDU QUE tous les élèves des écoles primaires de la Petite-Nation ont été invités;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise une commandite au montant de 100.00 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-007 Demande de lettre d'appui – Projet Bus-Limo

2015-04-093

Demande de lettre d'appui – Projet Bus-Limo

ATTENDU QUE dans un milieu rural comme le nôtre le transport en commun est quasi inexistant;

ATTENDU QUE tout projet susceptible d'offrir du transport de personnes devient primordial pour nos citoyens et citoyennes;

ATTENDU QUE ce projet vise à organiser de petits voyages pour de courtes visites et ce à des coûts acceptables pour nos citoyens;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Normand Bois
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise l'envoi d'une lettre d'appui du projet Bus-Limo à la Commission des Transports du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-008 Déjeuner bénéfice Sûreté du Québec – Coopérative Santé du Nord de la Petite-Nation

Les membres du conseil ont été informés de cet événement et participeront à leur frais

7. VARIA

a) Colloque du loisir rural

2015-04-094

Colloque du loisir rural

ATTENDU QUE le colloque du loisir rural 2015 aura lieu à la Colonie des grèves à Contrecoeur les 6,7 et 8 mai prochain;

ATTENDU QUE l'inscription est au montant de 105.00 \$;

ATTENDU QU' advenant la possibilité d'obtenir une chambre et le transport gratuitement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise la participation de madame Cathy Sophie Deschatelets à cette activité conditionnellement à la gratuité pour l'hébergement et le transport;

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise les frais pour 2 déjeuners et 1 souper pour un montant maximum de 10.00 \$ par déjeuner et 25.00 \$ pour le souper.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Demande d'appui – Réduction de taxe sur les carburants provinciale

2015-04-095

Demande d'appui – Réduction de taxe sur les carburants provinciale

ATTENDU QUE selon la *Loi concernant la taxe sur les carburants* une réduction de la taxe est appliquée aux essenceries situées aux abords de la frontière ontarienne;

ATTENDU QUE les commerçants de notre région, plus particulièrement à ceux qui sont situés à plus de vingt (20) kilomètres de la frontière, sont pénalisés par cette *Loi*;

ATTENDU QUE notre municipalité en fait partie comme plusieurs autres dans la MRC de Papineau;

ATTENDU QUE Chénéville est une municipalité dévitalisée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville demande au gouvernement une réévaluation de cette réduction afin de ne pas créer d'injustice et de diriger nos résidents dans les grands centres urbains afin de faire l'achat d'essence;

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville fait parvenir une copie de notre requête à monsieur Alexandre Iracà, Député de Papineau;

QU',

Une copie conforme soit transmise à la MRC de Papineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. ACCEPTATION DES COMPTES ET VIREMENTS DE CRÉDITS

2015-04-096

ADOPTION DES COMPTES ET VIREMENTS CRÉDITS

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle

QUE,

Le conseil adopte les chèques numéro # 8524 à # 8595 nécessaires au paiement des comptes présentés à la « LISTE DES DÉBOURSÉS » en date du 31/03/2015 et dont le total se chiffre à **209 086.40 \$** ainsi que la liste des prélèvements à la même date et dont le montant se chiffre à **47 362.36 \$**;

L'émission des chèques et les prélèvements représentent un montant total de **256 448.76 \$**, somme qui est et sera acquittée pour et au nom de la Municipalité de Chénéville.

Je soussigné, sec. trés. certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-hauts énumérées ont été autorisées.

Suzanne Prévost, Directrice générale

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. ACCEPTATION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

2015-04-097

ADOPTION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

Il est proposé par madame Sylvie Potvin

QUE,

Le conseil adopte le rapport des salaires nets du mois de mars 2015 au montant total de **23 977.79 \$**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. PAROLE AU PUBLIC

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

2015-04-098

Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

La présente séance soit et est levée à 19h45

Gilles Tremblay, Maire

Manon Lalonde, Secrétaire exécutive
adjointe